COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants
Séance extraordinaire du conseil des commissaires
13 octobre 2026

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Modification à la consultation – Révision des bassins d'alimentation et de l'utilisation des bâtiments à Laval

CC-261013-TS-0016

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution nº CC-260625-TS-0119, approuvant la publication d'un avis public annonçant la tenue de deux assemblées publiques et autorisant une consultation conformément à la politique nº 2007-TS-02 : *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'écoles et à tout changement des services éducatifs dispensés dans une école* (la Politique);

ATTENDU QUE les assemblées publiques ont eu lieu le 6 octobre 2026 et le 8 octobre 2026, au cours desquelles plusieurs commentaires, questions, préoccupations et suggestions ont été reçus de la part de parties prenantes et de membres de la communauté;

ATTENDU QUE les commentaires reçus à ce jour dans le cadre du processus de consultation ont fourni des perspectives précieuses et des considérations supplémentaires sur lesquelles le conseil des commissaires et la directrice générale peuvent se pencher pour déterminer la meilleure voie à suivre;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires et la directrice générale s'engagent à examiner attentivement les commentaires reçus, à évaluer les répercussions des scénarios proposés et à veiller à ce que les décisions futures appuient la mission éducative à long terme de la commission scolaire et les besoins de ses élèves et des communautés;

ATTENDU QU'à la suite de l'examen des commentaires reçus et afin de permettre un examen et une analyse plus approfondis, il a été déterminé qu'aucune fermeture d'école ni aucune modification des bassins d'alimentation découlant du processus de consultation actuel ne sera envisagée pour mise en œuvre au cours de l'année scolaire 2027-2028;

IL EST PROPOSÉ PAR le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, M. James Di Sano, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier suspende temporairement la consultation concernant la révision des bassins d'alimentation et de l'utilisation des bâtiments à Laval afin de permettre au conseil des commissaires et à la directrice générale d'examiner conjointement les commentaires reçus et d'entreprendre un examen et une analyse plus approfondis avant de déterminer les prochaines étapes;

QUE la consultation concernant le projet de déménagement du CDC Vimont et de l'école alternative Phoenix se poursuive conformément aux dispositions applicables de la *Loi sur l'instruction publique*;

QUE l'école alternative Phoenix continue de fonctionner comme une école distincte pendant l'année scolaire 2027-2028, son déménagement éventuel restant à déterminer dans le cadre du processus de consultation en cours;

QUE la séance d'information pour les membres du personnel prévue le 21 octobre 2026 et l'assemblée publique prévue le 25 novembre 2026 soient maintenues dans le seul but de poursuivre la consultation concernant le déménagement possible du CDC Vimont et de l'école alternative Phoenix;

ET QUE le conseil des commissaires et la directrice générale continuent de travailler en collaboration pour examiner les bassins d'alimentation et l'utilisation des bâtiments à Laval, en tenant compte des commentaires reçus dans le cadre du processus de consultation et de toute analyse supplémentaire jugée nécessaire; et que toute proposition future nécessitant une consultation en vertu de la Politique soit assujettie aux exigences applicables en matière d'avis public et de consultation, et qu'aucune consultation de ce type ne puisse avoir lieu avant l'année scolaire 2027-2028.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité